



Pétition du Collectif Assemblée Citoyenne au Grand Conseil du canton de Genève

(Secrétariat du Grand Conseil, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève)

APPEL DE NOËL

Appel urgent aux autorités du canton de Genève et à toutes les parties concernées

Ce Noël encore, **de nombreux enfants sont privés de leurs parents et restent enfermés en foyer** « pour leur bien-être supérieur ».

Cette pétition urgente à propos du système de protection de l'enfance exprime les préoccupations de tous les signataires, qu'ils soient parents concernés, ou pas, psychologues, spécialistes des droits de l'homme, sociologues, etc.

Le système de protection des mineurs a fait l'objet de nombreuses déclarations, prises de position, articles de presse et analyses des médias, ainsi que de textes, notamment d'interventions parlementaires (motions, questions écrites urgentes, etc.) et non parlementaires (pétitions diverses). Plusieurs rapports ont été produits, sans qu'ils n'entraînent de changements notoires et pratiques.

Au regard de l'étendue de la problématique et de l'urgence constatée, plusieurs dizaines de genevois et genevoises réunis en Assemblée Citoyenne, ont décidé de rédiger à plusieurs mains cet appel / pétition.

L'une des mesures la plus urgente est de disposer d'un interlocuteur compétent, spécialisé en matière de protection des mineurs et disponible pour les parents et familles concernés. Il est demandé qu'il soit opérationnel dans les plus brefs délais.

En effet, **de nombreuses familles ont déjà été ruinées par le coût des avocats** nécessaires à se faire entendre. Les parlementaires sont, eux, submergés de demande de parents désenfantés et ne peuvent traiter les dossiers privés ou personnels, notamment en raison du devoir de confidentialité. Le médiateur de l'Etat est limité par son mandat.

Disposer d'un interlocuteur à plein-temps, disponible, neutre, indépendant, compétent, aux pouvoirs étendus et ayant accès à l'ensemble des acteurs liés à la protection des mineurs est **une mesure aussi raisonnable que nécessaire**. Il n'a pas son équivalent pour l'heure et cette pétition demande d'y remédier sans plus attendre.

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Signature

A renvoyer, **au plus tard pour le 10 décembre 2024**, à Sylvie Mosimann - Route du Bois-des-Frères 2, 1219 Aïre